

Consultation publique État des lieux de l'agriculture urbaine à Montréal

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de la Ville de Montréal

Date : 25 avril 2012

Heure : 16h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14e étage

Étaient présents :

Pour la Ville :

- Mme Sabine Courcier, conseillère en aménagement, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle ; Direction des grands parcs et de la nature en ville ; Division des projets
- M. Daniel Groulx, chef de section, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle ; Direction des grands parcs et de la nature en ville ; Division des projets

Pour la commission :

- M. Jean Burton, président
- Mme Dominique Ollivier, commissaire
- M. Habib El-Hage, commissaire
- Mme Elise Naud, analyste de la commission
- Mme Charlotte Horny, analyste de la commission

1. Ouverture de la rencontre

Le président ouvre la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'objectif principal de la réunion, qui vise à s'assurer du bon déroulement du processus de consultation publique qui débute. Les différents participants à la rencontre sont présentés.

2. Mandat de l'OCPM

Le président souhaite clarifier le mandat confié à l'Office par le comité exécutif. Le contexte particulier et nouveau de cette consultation, issue de l'exercice du droit d'initiative et non d'un projet présenté à la population, nécessite de bien définir le cadre. Il est entendu que le territoire visé par le mandat serait celui de la Ville de Montréal ainsi que certains secteurs des villes liées sur lesquels la Ville de Montréal a des compétences dans le cadre de l'agglomération, tel que le parc agricole du Bois-de-la-Roche à Senneville.

Par la suite, le président expose la vision de la commission concernant le mandat : un portrait de l'agriculture urbaine à Montréal à travers le cadre actuel, les limites, les enjeux ainsi que les perspectives. La question de couvrir les domaines qui ne sont pas de juridiction municipale – éducation, santé, etc. – est abordée. Il est convenu que tous les domaines reliés à l'agriculture urbaine seraient couverts et qu'ainsi tous les intervenants seraient pris en compte.

3. Consultation publique

Les différentes parties du processus auxquelles la Ville sera présente sont décrites par le président : l'exposition, le colloque, les séances de consultation puis les séances d'audition des mémoires. Il revient sur le déroulement de ces différentes séances.

4. Rôle des porte-paroles et des personnes ressource de la Ville

La Ville centre sera représentée par Mme Courcier, M. Groulx et M. Daniel Hoder, chef de division à la Direction des grands parcs et du verdissement. La composition de l'équipe de présentation pourrait comprendre des représentants des arrondissements. Dans ce cas-ci, l'idée d'une rencontre préparatoire pour les représentants des arrondissements est avancée.

5. Support logistique

La commission détaille les aspects logistiques des séances de consultation : présentation powerpoint sur une clé USB et en neuf copies papier.

6. Documentation

La commission a remis aux représentants de la Ville une liste de documents à fournir, dans le but de cerner plus clairement les actions de la Ville en matière d'agriculture urbaine. Les deux représentants se sont engagés à fournir, dans la mesure du possible, ces documents au courant du mois de mai.

Fin de la rencontre : 17h30